

Spécifications techniques relatives au contenu du *Musée virtuel du Canada*

7 juillet 2004

1. Identification

Le logo du Musée virtuel du Canada (MVC) et le code HTML connexe :

- doivent être incorporés intégralement dans le produit,
- doivent figurer dans le coin supérieur droit de chaque page du produit.
- Veuillez trouver ci-dessous le code nécessaire pour la création du lien, à partir du logo vers le MVC.

Tout d'abord, le fichier doit contenir les références suivantes à un document d'origine de JavaScript (le premier pour les pages françaises et le second pour les pages anglaises).

```
<script type="text/javascript" language="javascript"  
src="http://www.museevirtuel.ca/Logo_Script/francais.js">  
</script>
```

ou

```
<script type="text/javascript" language="javascript"  
src="http://www.virtualmuseum.ca/Logo_Script/english.js">  
</script>
```

Deuxièmement, il s'agit du code qui affiche le logo du MVC. Veuillez noter que le code inférieur peut devoir faire l'objet de modifications, selon l'emplacement du fichier du logo, du nom du fichier, etc.

Anglais

```
<a href="http://www.virtualmuseum.ca" onclick="javascript:gotoVirtualMuseumofCanada();  
return false;"></a>
```

Français

```
<a href="http://www.museevirtuel.ca" onclick="javascript:gotoVirtualMuseumofCanada(); return  
false;"></a>
```

1.1 Lien vers le MVC du site Web de l'établissement

L'établissement ajoutera un lien donnant accès au MVC, qui comprendra le logo du MVC et, à côté, l'expression «Membre du Musée virtuel du Canada» ou «Member of the Virtual Museum of Canada», à un endroit de son site Web bien visible (p. ex. sur sa page d'accueil). L'image du logo (qui sera fournie à l'établissement par le RCIP) et les termes «Musée virtuel du Canada» ou «Member of the Virtual Museum of Canada» doivent donner accès à www.museevirtuel.ca par le code HTML suivant :

```
Anglais : <a href="http://www.virtualmuseum.ca/"> </a>
```

Français :

2. Générique et droit d'auteur

- Le produit doit être assorti d'un énoncé de droit d'auteur qui identifie tous les détenteurs de droits d'auteur.
- Le symbole de droit d'auteur © suivi de l'année pendant laquelle le produit a été inauguré doit figurer à chaque page du produit et renvoyer à l'énoncé complet de droit d'auteur, ex. : ©[Nom d'institution] [Année de production]. Tous droits réservés.

Nota : Si votre établissement est officiellement bilingue, veuillez utiliser le nom français et anglais. Si non, veuillez utiliser le nom unilingue dans les deux cas.

- Le produit doit comprendre un générique avec point d'ancrage sur la page d'accueil qui reconnaît la participation financière du gouvernement du Canada à la réalisation du produit, le cas échéant, comme suit :

Le [nom d'ÉTABLISSEMENT] exprime sa reconnaissance au ministère du Patrimoine canadien pour son investissement financier dans la création de cette présentation en ligne dans le cadre du *Musée virtuel du Canada*.

The [name of INSTITUTION] gratefully acknowledges the financial investment by the Department of Canadian Heritage in the creation of this on-line presentation for the Virtual Museum of Canada.

3. Mécanisme de communication avec les auteurs

- Le produit doit inclure un lien pour que le public puisse faire part de ses impressions, et ce sur toutes ses pages.
- Le mécanisme en question doit être configuré de telle sorte qu'il envoie une copie du courriel au RCIP (mvccc@museevirtuel.ca) (vmccc@virtualmuseum.ca) avec une indication claire du produit à la ligne objet / sujet (*subject*).

Nota : Ceci ne décharge pas l'établissement de sa responsabilité en matière de communication avec le public, conformément aux dispositions de l'Entente à ce sujet.

- Les utilisateurs doivent être informés de l'envoi du message au RCIP, et d'un lien vers l'énoncé sur la protection des renseignements personnels du RCIP/MVC (voir exemple ci-dessous.) Autrement, les renseignements permettant l'identification de l'utilisateur pourraient être supprimés des réactions.

Exemple:

FRANÇAIS

Vos commentaires seront également acheminés au Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), qui a la responsabilité globale du Musée virtuel du Canada. Ils seront utilisés à des fins de recherche sur le public. [Politique du RCIP sur la protection des renseignements personnels](#)

ANGLAIS

Your comments will also be forwarded to the Canadian Heritage Information Network (CHIN), which has overall responsibility for the Virtual Museum of Canada, to be used as part of its audience research. [CHIN's Privacy Policy](#)

Français: Politique du RCIP sur la protection des renseignements personnels

`[Link Goes Here]`

English: CHIN Privacy Policy

`[Link Goes Here]`

N.B. : Les références ci-dessous doivent être présentes pour que la fenêtre Confidentialité du RCIP puisse s'ouvrir.

Français:

`<script language="Javascript" src="http://www.museevirtuel.ca/Logo_Script/francais.js">
</script>`

Anglais:

`<script language="Javascript" src="http://www.virtualmuseum.ca/Logo_Script/english.js">
</script>`

4. Langues

- La page d'accueil de chaque version du produit doit comporter un lien aux autres versions qui soit visible sans défilement de la page.

5. Navigation

- Parmi les autres outils de navigation, il faut au moins un lien vers la page d'accueil du sur toutes les pages du site.
- L'utilisation de bannières de navigation corporatives, en en-tête ou en bas de page, n'est pas permise.

6. Questions techniques

- Le produit doit être affichable et entièrement fonctionnel au moyen de la version courante d'outils de navigation communs (Microsoft Internet Explorer 6 (et 5); Netscape Navigator 7 (et 6); et, Mozilla 1.7 (et 1.6) en Windows et en Macintosh.
- Éviter l'emploi de marqueurs ou de techniques spécifiques à certains navigateurs seulement.
- Employer les codes standard HTML pour tous les caractères spéciaux et accentués.

7. Exigences en matière d'accès à la Toile planétaire pour les personnes handicapées

Les spécifications obligatoires énoncées ci-après font partie du document *W3C Web Content Accessibility Guidelines 1.0* (version du 5 mai 1999). Lorsque la technologie nécessaire à la

création d'un produit ne permet pas la conformité aux lignes directrices ci-dessus, l'établissement doit soumettre au RCIP une proposition pour une version de remplacement qui devra faire l'objet de l'approbation du RCIP, à sa seule discrétion. Pour obtenir des renseignements sur l'application facultative d'autres spécifications, consulter le document complet à l'adresse www.w3.org/WAI.

- **Images et clips d'animation** : Employer l'attribut <alt> pour décrire la fonction de tous les clips visuels et les images.
- **Images cliquables** : Employer l'image et le texte côté client pour les zones sensibles.
- **Multimédia** : Fournir des légendes ou des transcriptions des clips audio, une description des clips vidéo et des versions accessibles dans les cas où des versions inaccessibles sont employées.
- **Liens hypertexte** : Employer un texte intelligible hors contexte. Par exemple, éviter « cliquer ici ».
- **Organisation des pages** : Employer des rubriques, des listes et une organisation uniformes. Employer le plus possible les feuilles de style en cascade (CSS) pour la présentation et le style.
- **Graphiques** : Résumer ou employer l'attribut <longdesc>.
- **Scripts, applets et plugiciels** : Fournir un autre contenu pour les cas où les fonctions actives ne sont pas accessibles ni exploitables.
- **Cadres** : Étiquette avec l'attribut <title> ou <name>.
- **Tableaux** : Faire en sorte que la lecture ligne par ligne soit intelligible. Résumer. Éviter d'employer les tableaux pour une présentation en colonnes.

Valider les codes HTML au moyen d'outils d'évaluation et de navigateurs pour texte seulement afin de vérifier l'accessibilité.

8. Plugiciels

- Les plugiciels doivent pouvoir fonctionner indépendamment de la plate-forme employée avec les navigateurs populaires.
- Si un plugiciel s'avère nécessaire, inclure un lien qui renvoie à la source du plugiciel en question. Ce lien devrait être accessible à partir de chacune des pages d'accueil (français, anglais ou autre, le cas échéant) du produit ou de la page du produit sur laquelle le plugiciel a pour fonction d'extraire du contenu.

9. Multimédia

Employer les formats courants suivants :

- MPEG
- Quicktime
- Real Player
- MOV
- WAV
- MP3
- Flash
- Shockwave
- WRL (pour PC seulement)

10. Fichiers d'image et de graphique

Optimiser et améliorer tous les graphiques pour la Toile planétaire afin de réduire la taille du fichier et, par la même occasion, le délai de téléchargement.

- Pour les éléments graphiques, employer les formats GIF ou JPEG.
- Fournir les images à haute résolution et à ton continu en format JPEG de 24 bits.
- Tous les gros fichiers (images de plus de 50 Ko ou les fichiers multimédia) doivent être assortis d'une étiquette qui précise la taille du fichier à l'intention de l'internaute.

11. Statistiques Web

(Ne s'applique pas aux produits qui seront hébergés sur le serveur du RCIP) Les renseignements statistiques reliés au produit sont requis pour permettre de compiler des rapports statistiques à l'usage du Musée virtuel du Canada (MVC). Les statistiques reliées à l'accès de toutes les versions linguistiques du produit doivent être fournies au RCIP pour une période de cinq ans après le lancement du produit. Sur une base trimestrielle, les données mensuelles suivantes devraient être fournies : accès (ou requêtes), pages visitées (ou pages imprimées), visites (ou sessions d'utilisateur), visiteurs (ou utilisateurs uniques) et durée de visite (ou temps moyen de visite). Ces statistiques doivent être fournies au RCIP dans les dix jours suivant la fin d'un trimestre.

12. Métadonnées

Les marqueurs Méta fournis au producteur par le RCIP, après que le catalogage du produit ait été effectué par l'institution, doivent être insérés dans l'en-tête HTML de la page d'accueil du produit conformément aux instructions fournies avec les marqueurs Méta.

13 Protocole SSL

Utilisez le protocole SSL (Secure Socket Layers) lorsqu'un utilisateur demande des renseignements personnels (nom, adresse, âge, adresse électronique, numéro de téléphone, numéro de carte de crédit, etc.). Par contre, il n'est pas nécessaire de l'utiliser pour demander uniquement un surnom dans le but d'enregistrer, par exemple, le meilleur compte de points d'un utilisateur de jeu en ligne.